

L'A.G. se poursuit avec la lecture du bilan financier, le compte de résultats étant établi pour la période du 19 au 31 décembre 2024.

Explications sur les « opérations blanches » effectuées sur le compte de l'association, exceptée la formation aux premiers secours, pour laquelle l'association a participé à hauteur de 40€ par participant.

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

Il est bien précisé que les adhérents ne sont pas couverts par l'assurance contractée auprès de la MAIF en dehors des randonnées de reconnaissance et de celles figurant sur le programme de l'association.

*Questions diverses :

- la formation en secourisme est-elle réservée aux accompagnateurs et y aura-t-il d'autres journées organisées
- modalités à suivre par les accompagnateurs en cas de changement de randonnée
- responsabilité si un adhérent ne respecte pas les instructions données par l'accompagnateur de la randonnée ou du séjour
- des personnes non-adhérents peuvent-elles s'inscrire au voyage en Grèce
- pourquoi fournir un certificat médical
- problème financier que pose l'obligation de réserver plusieurs mois à l'avance pour pouvoir concrétiser un projet
- projets : séjour à Llo (Pyrénées-Orientales) en juin 2026
Andalousie ? Berlin ? Prague ?

L'animateur Jean GUERRERO propose une journée le 13/09/2025 avec 2 balades de 4 ou 8 km avec repas à la ferme à Saint Laurent d'Aigouze, ainsi qu'une autre journée avec randonnée aux Cascades du Sautadet, avec la visite de La Roque et le repas dans une guinguette.

La séance est levée à 11h40.

Date :

Signature Présidente :

Annie IMBERT

Signature Secrétaire de séance :

Nicole VIALLA